

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Montanay
Séance du 10 juillet 2023**

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 16

Le dix juillet deux mille vingt-trois à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilbert SUCHET, maire.

Etaient présents : Gilbert SUCHET, Patrice COEURJOLLY, Martine AZIZ-GUILLEMOT, Jean-Pierre BARLET, Rémy CRETIN, Véronique BENEZECH, Michel ESCOFFIER, Nicole PICHAT, Estelle FRATTINI, Pierre NEVEUX, Séverine LIETSCH, Philippe COMBET, Coralie PERSIANI, Eric BOUVARD, Florian WARGNIER, Cédric GEOFFRAY

Pouvoirs : néant

Absents excusés : Corinne CHARPENAY, Christine BOUVIER, Frédéric SEGUY, Guylène SELIN, Adeline ANCENAY, Mathilde ETIEVANT, Geoffroy GOIRAND

Secrétaire : Patrice COEURJOLLY

Date d'envoi de la convocation : 4 juillet 2023

Délibération n° 2023-60 Modification du tableau des effectifs de la Commune

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Certains agents du service Enfance Jeunesse ont demandé des aménagements sur leur temps de travail ce qui nécessite une réorganisation partielle des postes.

Par ailleurs, afin d'assurer l'accueil du matin et la surveillance du temps méridien, il est également nécessaire d'ouvrir de nouveaux emplois au tableau des effectifs de la Commune.

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-059-216902841-20230710-202360-DE

Monsieur le Maire propose également de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe afin de pouvoir prononcer un avancement de grade.

Il propose la création des emplois suivants à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- Un emploi d'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe à raison de 23h hebdomadaire qui vient en remplacement de l'emploi d'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe à 26h dédié à l'animation de la BCD à l'école élémentaire et durant le temps méridien et en charge de l'étude du soir.
- Un emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à 9.50h en charge de l'accueil du matin et de la surveillance du temps méridien
- Un emploi d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe à temps complet en charge du service urbanisme et du cimetière

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu les avis favorables du Comité Social Territorial (CST) du 3 juillet 2023 portant sur la diminution du temps de travail et la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à 26h00,

Article 1 : Crée, à compter du 1^{er} septembre 2023,

- Un emploi d'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe à raison de 23h hebdomadaire en lieu et place de celui à 26h00.
- Un emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à 9.50h en charge de l'accueil du matin et de la surveillance du temps méridien
- Un emploi d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe à temps complet en charge du service urbanisme et du cimetière

Article 2 : Inscrit au budget les crédits correspondants

Article 3 : Fixe le nouveau tableau des effectifs comme suit :

Services	Grade	Catégorie	Quotité du temps de travail en %	Missions pour information	Poste vacant depuis le	Poste occupé		Nombre de postes ouverts		Emplois Pourvus ETP
						statut	Temps de travail en %	Temps complet	Temps non complet	
Filière Administrative										
Administratif	DGS 2000-1000hbs	A	100	DGS		Titulaire	100	1	0	1
Administratif	Attache	A	100	DGS		Titulaire	100	1	0	1
Administratif	Attache principal	A	100	Chargé de mission PCS/ADAP			100	1	0	0
Administratif	Rédacteur	B	100	Adjoint à la DGS			100	1	0	0
Administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	100	Gestionnaire comptable/paie/moyens généraux		Titulaire	100	1	0	1
Administratif	Adjoint administratif	C	100	Assistante technique		Titulaire	100	1	0	1
Administratif	Adjoint administratif	C	100	Urbanisme		Titulaire	100	1	0	1
Administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	100	Urbanisme - cimetière				1	0	0
Administratif	Adjoint administratif	C	100	Accueil/formalités administratives	01/06/2023			1	0	0
sous total								9	0	5
Filière Culturelle										
Bibliothèque	Adjoint du patrimoine	C	0,86	Accueil usagers		Titulaire	100	0	0,86	0,86
Ecoles	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	0,325	Enseignement musique école				0	0,325	0
sous total								0	1,18	0,86
Filière Police										
Prévention Sécurité	gardien de police municipale	C	100	Policier Municipal			100	1	0	0
sous total								1	0	0
Filière Animation										
Enfance jeunesse	adj animation ppal 2ème classe	c	0,657142857	Animatrice		Titulaire	100	0	0,66	0,66
Enfance jeunesse	adj animation ppal 2ème classe	c	0,271428571	Animatrice				0	0,27	0,00
sous total								0	0,93	0,66
Filière Sociale										
Ecoles	ATSEM ppal 1ère classe	C	100	ATSEM		Titulaire	100	1	0	1
Ecoles	ATSEM ppal 1ère classe	C	100	ATSEM		Titulaire	100	1	0	1
Ecoles	ATSEM ppal 2ème classe	C	100	ATSEM		Titulaire	100	1	0	0
Ecoles	ATSEM ppal 2ème classe	C	100	ATSEM		Titulaire	100	1	0	0
sous total								4	0	2
Filière Sportive										
Enfance Jeunesse	Educateur des APS principal 1ère classe	B	100	Educateur sportif		Titulaire	100	1	0	1
sous total								1	0	1
Filière Technique										
Ecoles	Adj tech ppal 2ème classe		100	espaces verts		Titulaire	100	1	0	1
Ecoles	Adj tech ppal 1ère classe	C	100	ATSEM		Titulaire	100	1	0	1
Entretien	Adj tech ppl 2ème classe	c	100	ménage		Titulaire	100	1	0	1
Entretien	Adj tech ppal 2ème classe	C	0,63	ménage		Titulaire	100	0	0,63	0,63
Ecoles	adj tech	C	100	ATSEM		titulaire	100	1	0	1
ST	adj tech		100	espaces verts		Titulaire	100	1	0	1
sous total								5,00	0,63	5,63
sous total								20,000	2,74	15,14

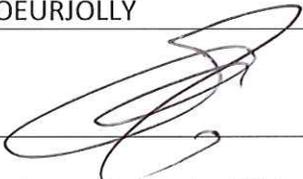
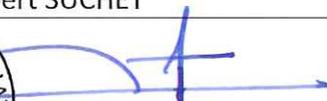
REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_BE-069-216902841-20230710-202360-DE

A Montanay, le 11 juillet 2023

Le secrétaire de séance, Patrice COEURJOLLY	Le Maire, Gilbert SUCHET
	



Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,
Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Mise en ligne le 13/07/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée F.legalite.com

99_DE-069-216902841-20230710-202360-DE